

N° 27.299.25/13

DATE DE
CONVOCATION

21 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 24

Votants 24

Objet :

Chèques déjeuners –
modification répartition
part employeur et agentDÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader
Mme Jocelyne DUCHESNE
Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élue secrétaire de séance : Mme Brigitte RICAUX

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 posant le principe de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales au bénéfice de leurs agents par délibération de l'assemblée délibérante ;

Vu la délibération du 21 février 2005, mettant en place les chèques déjeuners au sein de la collectivité

Considérant que le passage aux cartes à fait économiser les frais d'impression,

Considérant que l'action sociale est un outil de management,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER la nouvelle répartition de prise en charge des chèques déjeuners comme suit :

- Part employeur 60%
- Part agent 40%

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dispositif,

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

